

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET**  
**ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**



**RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE**

**EXERCICE 2024**

**SEPTEMBRE 2025**

## **TABLE DES MATIERES**

TABLE DES MATIERES .....	2
i. SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
ii. LISTE DES TABLEAUX.....	4
iii. LISTE DES FIGURES.....	4
A. CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	5
B. OBJECTIF DE LA GESTION DE LA DETTE .....	7
C. CHAMPS DE COUVERTURE.....	7
0. INTRODUCTION .....	7
I. SITUATION DE LA DETTE CONTRACTEE PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE A FIN DECEMBRE 2024.....	9
I.1. Encours de la dette extérieure. ....	9
I.2. Encours de la dette Intérieure. ....	10
I.3. Composition du portefeuille par Devise.....	11
I.4. Service de la dette contractée par l'administration centrale. ....	12
I.5. Arriérés de paiement de la dette extérieure .....	12
I.6. Arriérés budgétaires .....	12
I.7. Tirages sur la dette contractée par l'administration centrale. ....	12
I.8. Nouveaux engagements.....	14
II. ANALYSE COÛT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE EXISTANT DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN DECEMBRE 2024.....	14
II.1. Coût du portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale.....	15
II.2. Risques associés au portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale....	15
III. DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES, PRÊTS RETROCEDES ET GARANTIES.....	16
III.1. Situation d'endettement des entreprises publiques.....	17
III.2. Situation des prêts rétrocédés par l'Etat.....	17
III.3. Situation de la dette garantie .....	17
III.4. Situation d'endettement des collectivités locales .....	17
III.5. Situation des arriérés envers les collectivités locales.....	18
IV. CONCLUSION .....	18
LISTE DES ANNEXES .....	19

## **i. SIGLES ET ABREVIATIONS**

ATM	: Average Time to Maturity (Durée Moyenne d'Echéance).
AT	: Average Time to Re-fixing (Temps Moyen avant la Révision du Taux d'Intérêt).
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BANCOBU	: Banque Commerciale du Burundi
BEI	: Banque Européenne d'Investissement
BIF	: Franc Burundi
BRB	: Banque de la République du Burundi
BT	: Bons du Trésor
CNY	: Yuan Renminbi ou Yuan Chinois
DTS	: Droit de Tirages Spéciaux
EBC	: Exim Bank of China
EBI	: Exim Bank of India
EUR	: Euro
FAD	: Fonds Africain de Développement
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
IDA	: International Development Association
LAFB	: Ligue Arabe
MF BEN	: Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique
OFID	: OPEC Fund for International Development
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OT	: Obligations du Trésor
PIB	: Produit Intérieur Brut
USD	: United States Dollars
SYGADE	: Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
VA	: Valeur Actualisée

## ii. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : chiffres clés de la dette publique en milliards de bif .....	8
Tableau 2 : Indicateurs de coûts et risques de la dette existante contractée par l'administration centrale à fin décembre 2024.....	15
Tableau 3 : Encours de la dette rétrocedée .....	17
Tableau 4 : Encours de la dette garantie à fin décembre 2024.....	17
Tableau 5 : Encours de la dette extérieure par créancier et type de créancier au 31.12.2024 en milliards de bif .....	19
Tableau 6 : Encours de la dette intérieure au 31.12.2024 en milliards de bif .....	19
Tableau 7 : Montant payé au titre du service de la dette en milliards de bif .....	20
Tableau 8 : Montant mobilisé (tirages) sur financement extérieure en milliards de bif .....	20
Tableau 9 : Montant mobilisé sur le marché intérieur en bons et obligations du Trésor .....	21
Tableau 10 : Arriérés du service de la dette extérieure au 31.12.2024.....	22

## iii. LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition de l'encours de la dette contractée par l'administration .....	9
Figure 2 : Répartition de la dette extérieure par type de créanciers .....	10
Figure 3 : Répartition de l'Encours de la dette intérieure par type de créanciers.....	10
Figure 4 : Répartition de la dette totale de l'administration centrale et de la dette extérieure par devise.....	11
Figure 5 : Répartition du Service de la dette par source et catégorie.....	12
Figure 6 : Répartition des décaissements par source de dette .....	13
Figure 7 : Répartition des décaissements de la dette extérieure par type de projets.....	13
Figure 8 : Répartition des émissions par instrument .....	14
Figure 9 : Répartition mensuelle des émissions des titres publics par maturité.....	14
Figure 10 : Profil de remboursement de la dette publique à fin décembre 2024 (millions de BIF) .....	16

## A. CONCEPTS ET DEFINITIONS<sup>1</sup>

**ACCORD DE PRÊT :** Instrument juridiquement contraignant qui engage une somme déterminée pouvant faire l'objet de tirages. Le montant tiré doit être remboursé conformément aux conditions énoncées dans un échéancier de remboursement ou un billet à ordre. Ce document prouve juridiquement qu'il a été convenu d'accorder un prêt une fois que certaines conditions préalables auront été remplies. On parle indifféremment de prêt, d'accord de prêt ou de contrat de prêt.

**ADJUDICATION :** Une adjudication consiste en un appel d'offres auquel les soumissionnaires répondent. L'objectif est d'assurer une libre concurrence entre les soumissionnaires. Les investisseurs peuvent participer à une adjudication par deux types d'offres : des offres concurrentielles dans lesquelles ils indiquent le montant nominal demandé et le prix qu'ils sont disposés à payer et des offres non concurrentielles dans lesquelles ils indiquent seulement le montant nominal demandé et paient le prix moyen pondéré lors de l'adjudication.

**AMORTISSEMENT :** Processus de remboursement d'un prêt, principal et intérêts compris, soit sous forme de paiements périodiques sur une période donnée, soit sous forme d'un paiement unique de principal à l'échéance, comme c'est le cas pour les obligations remboursables en une seule fois (bullet bond) ou les prêts remboursables in fine (bullet loan).

**ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE :** Étude de la situation de la dette à moyen et à long terme d'un pays. Elle dépend des recettes prévisibles qui permettront de rembourser les emprunts arrivés à échéance, et de stabiliser l'encours de la dette.

**ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE :** L'analyse de la composition d'un portefeuille de la dette consiste en une évaluation de l'exposition du portefeuille à des facteurs de risques potentiels tels que des variations de taux d'intérêt et de taux de change. Elle permet de renforcer la capacité d'un pays à élaborer des stratégies de gestion de la dette à moyen terme qui soient compatibles avec des politiques macro-économiques avisées.

**ARRIÉRÉ :** Somme échue et non réglée ; s'entend notamment des paiements prévus au titre du service de la dette qui sont arrivés à échéance et qui n'ont pas été réglés au(x) créancier(s). Dans le contexte du Club de Paris, les arriérés sont les paiements échus avant la période de consolidation et non réglés. Voir Club de Paris, période de consolidation et opération au titre du service de la dette.

**BON DU TRÉSOR :** Titre de créance négociable émis à court terme par un État. En général, ce sont des titres émis avec une échéance inférieure ou égale à une année (3 mois, 6 mois, 12 mois).

**COMMISSION D'ENGAGEMENT :** Commission perçue par une banque ou un syndicat bancaire rémunérant la partie non utilisée d'un crédit que la banque ou le syndicat s'est engagé à mettre à la disposition d'un emprunteur. Il s'agit habituellement d'un taux fixe qui s'applique au solde non encore tiré.

---

<sup>1</sup> Glossaire de la dette et du SYGADE

**FINANCEMENT CONCESSIONNEL :** Financement accordé à des conditions substantiellement plus généreuses que celles du marché.

**CRÉANCIER :** Organisme ou entité qui fournit de l'argent ou des ressources et qui doit être remboursé(e) dans les conditions prévues par l'accord de prêt.

**CRÉANCIER MULTILATÉRAL :** Dans le Système de Gestion de la dette, cela fait référence à un type de créancier dans le contexte de la dette extérieure. Les créanciers multilatéraux officiels comprennent le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les autres agences intergouvernementales et multilatérales.

**CRÉANCIER BILATÉRAL :** Dans le Système de Gestion de la dette, cela fait référence à un type de créancier dans le contexte de la dette extérieure. Les créanciers bilatéraux officiels comprennent les gouvernements ou leurs agences (y compris la banque centrale), les institutions publiques autonomes et les organismes publics de crédit à l'exportation.

**CRÉDIT :** Toute somme d'argent mise à la disposition d'une personne physique ou morale contre une promesse de remboursement. Ce terme englobe les accords de transfert, comme les prêts, qui nécessitent un remboursement et sont généralement porteurs d'intérêts.

**DÉLAI DE GRACE OU DIFFÉRÉ D'AMORTISSEMENT :** Nombre de jours pendant lesquels les remboursements peuvent être retardés sans se voir appliquer un intérêt de pénalisation.

**DETTE EXTÉRIEURE :** La dette extérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont contractés envers des non-résidents et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

**DETTE INTÉRIEURE :** La dette intérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont contractés envers d'autres résidents de ce pays et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

**DETTE PUBLIQUE :** Au sens large du terme, il s'agit des engagements d'un pays au titre de la dette du secteur public. Ce peut être la dette directe de l'État, des Entreprises Publiques et des Collectivités locales.

**EMPRUNTEUR :** Organisation ou entité définie comme telle dans l'accord de prêt ; c'est habituellement à elle qu'incombe la responsabilité d'assurer le service de la dette.

**ENCOURS DE LA DETTE :** Montant qui a été décaissé mais qui n'a pas encore été remboursé ou annulé. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins les remboursements du principal déjà réalisé.

**OBLIGATION DU TRÉSOR :** Titre de créance émis par l'Etat à moyen ou à long terme.

**PAIEMENT D'INTÉRÊTS** : Paiements effectués conformément aux conditions d'octroi d'un prêt, celles-ci étant définies dans le tableau d'amortissement et dans le contrat qui indiquent le ou les taux d'intérêt à appliquer et le mode de paiement des intérêts.

**REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL** : Paiement effectué par le débiteur au profit du créancier pour rembourser les montants dus au titre du principal, et ce conformément au tableau d'amortissement.

**SERVICE DE LA DETTE** : Tous les paiements de principal, d'intérêts et de commissions effectués au titre du remboursement d'un prêt ou d'un titre de créance. Le service « effectif » de la dette correspond aux montants effectivement payés pour amortir une dette ; le service « prévisionnel » de la dette (également appelé service de la dette prévu à l'échéancier) désigne une série de paiements à effectuer conformément au contrat jusqu'à l'extinction de la dette.

## **B. OBJECTIF DE LA GESTION DE LA DETTE**

L'objectif principal de gestion de la dette est :

- de satisfaire les besoins de financement de l'État et ses obligations de paiement, au moindre coût possible à court, moyen et long terme, tout en maintenant les risques à un niveau acceptable ;
- de veiller à ce que le niveau et le rythme de croissance de la dette restent soutenable ;
- de maintenir l'endettement public sur une trajectoire viable et à mettre en place une stratégie crédible pour réduire le niveau et le rythme de la dette une fois devenu excessif.

## **C. CHAMPS DE COUVERTURE**

Les données contenues dans ce rapport couvrent la dette intérieure et extérieure de l'administration centrale, la dette des entreprises publiques et des collectivités locales à fin décembre 2024.

Dans ce document, la dette intérieure et extérieure sont définies sur la base du critère de résidence du créancier.

Ainsi la dette intérieure englobe la dette contractée à l'intérieur du pays qu'elle soit libellée en francs burundais ou en devises étrangères et la dette extérieure est celle contractée à l'extérieur du pays.

L'analyse coût-risque dans ce rapport se limite à la dette intérieure et extérieure contractée par l'administration centrale du fait que les données des entreprises publiques et des collectivités locales n'ont pas été fournies suivant le format requis pour mener cette analyse.

Les données contenues dans ce rapport sont en milliards de Francs Burundi.

## **0. INTRODUCTION**

Dans l'objectif d'assurer la transparence dans la gestion de la dette publique, la Direction de la Dette et de la Trésorerie est tenue de produire et publier un rapport annuel, sous une fréquence calendaire, de gestion de la dette publique.

La dette occupe une place privilégiée dans les finances publiques d'un pays. La gestion de la dette est l'anticipation des risques auxquels peuvent s'exposer les finances publiques à une

période donnée et, l'orientation des ressources empruntées vers les projets de développement structurants.

L'insuffisance des recettes publiques à financer l'ensemble des dépenses publiques justifie le recours aux emprunts pour combler le solde budgétaire déficitaire : d'où l'existence de la dette publique. Celle-ci est composée de la dette extérieure et de la dette intérieure. La dette extérieure est contractée auprès des non-résidents et est exprimée en devises étrangères tandis que la dette intérieure est contractée auprès des résidents, exprimée en monnaie locale et en devises étrangères dans la plupart des cas.

Ainsi, le présent rapport retrace la situation de la dette intérieure et extérieure contractée par l'Administration Centrale, la dette des entreprises publiques et des collectivités locales relevant de l'ancien découpage administratif.

Le rapport sur la gestion de la dette publique s'inscrit dans le cadre de rendre transparente la gestion de la dette publique et d'informer les différents acteurs (Autorités, Partenaires Techniques et Financiers, le Public en Général) sur le niveau et la situation de la dette publique.

Ce rapport comprend une analyse coût et risques du portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale à fin décembre 2024.

Il s'articule sur trois grandes parties :

- I. Situation de la dette contractée par l'administration centrale ;
- II. Analyse coût et risques du portefeuille existant ;
- III. Dette des entreprises publiques et collectivités locales.

**Tableau 1 : chiffres clés de la dette publique en milliards de bif**

<b>LIBELLE</b>		<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Dette de l'Administration Centrale</b>	ENCOURS	6226,59	7909,9
	En % du PIB	53,90%	58,10%
DETTE Extérieure	ENCOURS	2040,76	2038,8
	Part du Total	32%	26%
	En % du PIB	17,70%	15%
Dette Intérieure	ENCOURS	4185,83	5871,1
	Part du Total	68%	74%
	En % du PIB	36,20%	43,10%
PIB Nominal		11 555,8	13 614,2
<b>Dette des entreprise publiques</b>	ENCOURS	552,46	1152,3
	Rétrocédée	147,19	352,7
	Garantie	72,04	73,15
	Arriéré envers les entreprises publiques		398,1
<b>Dette des collectivités locales</b>	ENCOURS		10,2
	Arriérés envers les collectivités locales		52,5

**Source : MFBN/ Direction de la dette et de la Trésorerie**

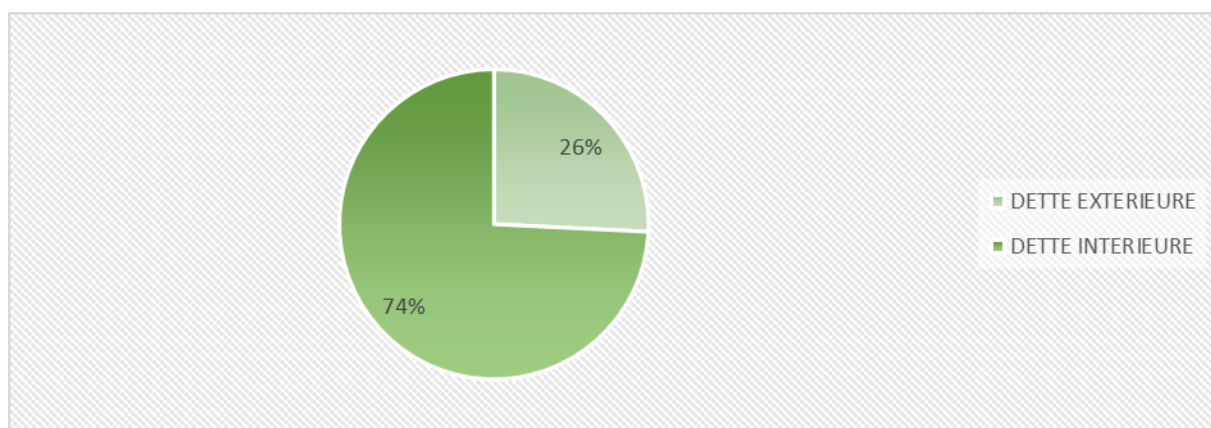
## I. SITUATION DE LA DETTE CONTRACTEE PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE A FIN DECEMBRE 2024

Le portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale est constitué par des engagements pris sur le marché local (dette intérieure) et étranger (dette extérieure).

A fin décembre 2024, l'encours de la dette contractée par l'administration centrale s'élève à 7 909,9 milliards de BIF contre 6 226,59 milliards de BIF enregistré à fin décembre 2023, soit une augmentation de 1 683,3 milliards (27 %) due, d'une part, à la dépréciation du taux de change, aux nouveaux décaissements de la période ainsi que la prise en compte du montant des avances ordinaires.

La dette contractée par l'administration centrale est répartie en dette extérieure à hauteur de 2 038,8 milliards de BIF et en dette intérieure à hauteur de 5 871,1 milliards de BIF.

**Figure 1 : Répartition de l'encours de la dette contractée par l'Administration Centrale à fin 2024 (en Milliards de BIF)**



**Source : MFBEN/ Direction de la dette et de la Trésorerie, données du logiciel SYGADE**

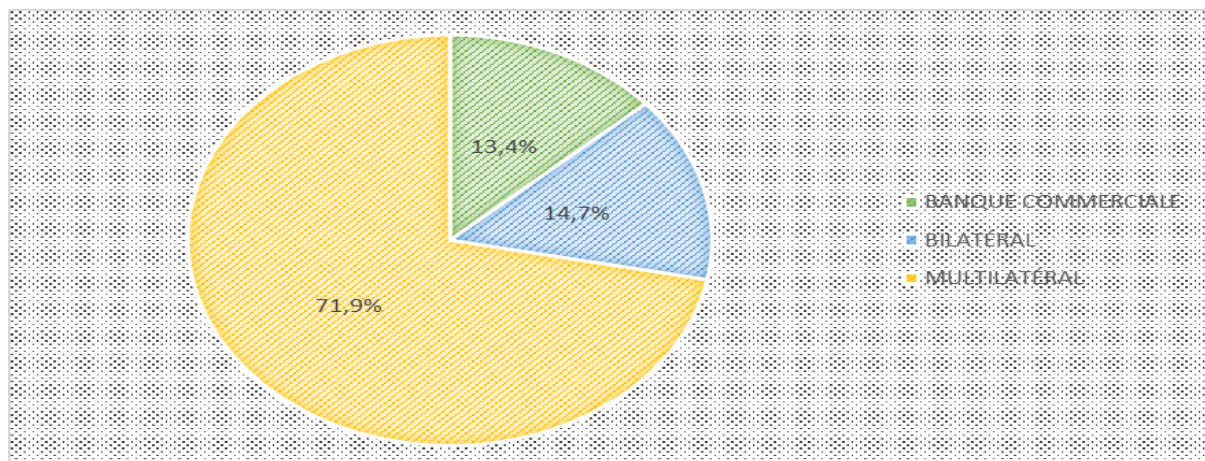
Ainsi, le portefeuille de la dette du Burundi est dominé par la dette intérieure à hauteur de 74 % de l'encours total.

Par rapport au PIB, l'encours de la dette contractée par l'administration centrale est estimé à 58,1% à fin décembre 2024 alors qu'il était de 61,9% du PIB au 31 décembre 2023, soit une diminution de 3,8 % suite à l'augmentation du PIB plus proportionnel que l'augmentation de la dette. Ce ratio reste au-dessus de la limite convenue dans le cadre des critères de convergence de la Communauté Est-Africaine (CEA) qui fixe le plafond de la dette publique nominale pour tous les pays membres à 50% du PIB.

### I.1. Encours de la dette extérieure.

L'encours de la dette extérieure est de 2 038,8 milliards de BIF à fin décembre 2024. Il est constitué par la dette envers les créanciers multilatéraux pour un montant de 1 466,1 milliards de BIF soit (71,9%), les créanciers bilatéraux totalisant 299,0 milliards de BIF soit (14,7%) et les banques commerciales avec un montant de 273,6 milliards soit (13,4%).

**Figure 2 : Répartition de la dette extérieure par type de créanciers**



**Source :** MBEN/ Direction de la dette et de la Trésorerie, données fournies par le logiciel SYGADE

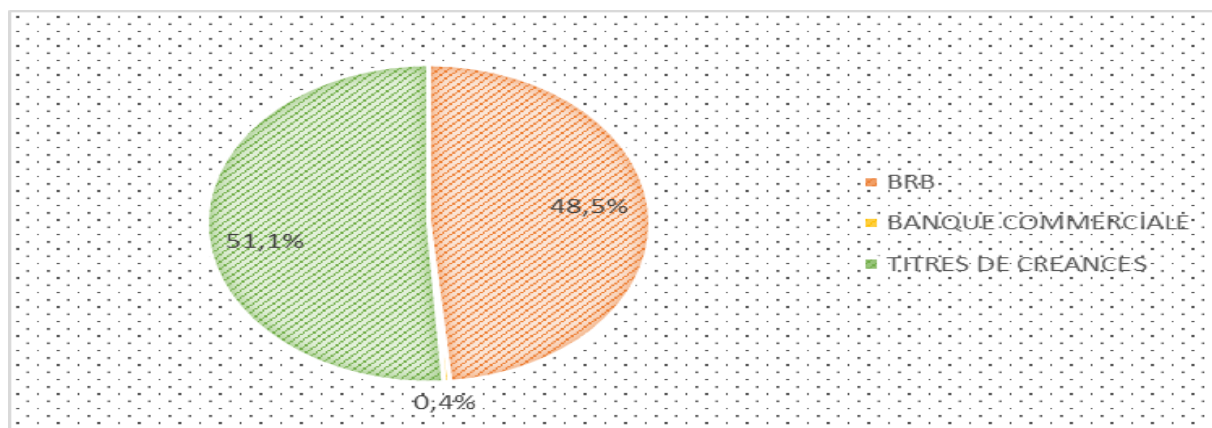
Il ressort de ce graphique que l'encours de la dette extérieure est dominé par la dette envers les créanciers multilatéraux dont les principaux sont l'IDA, l'OFID et la BADEA.

### **I.2. Encours de la dette Intérieure.**

La dette intérieure est constituée par les engagements pris envers la Banque de la République du Burundi (Consolidation des avances, Conventions de financement à travers les diverses lignes de crédit, allocations en DTS ainsi que les avances ordinaires), envers les détenteurs des titres publics en termes de bons et obligations du trésor et ainsi que les prêts contractés auprès des banques commerciales locales.

Ainsi, l'encours de la dette intérieure à fin 2024 s'élève à 5 871,1 milliards de BIF dont 2 846,3 milliards de BIF pour la BRB, 2 999,3 milliards de BIF sous forme de bons et obligations du trésor et 25,5 milliards de BIF pour la banque commerciale.

**Figure 3 : Répartition de l'Encours de la dette intérieure par type de créanciers**



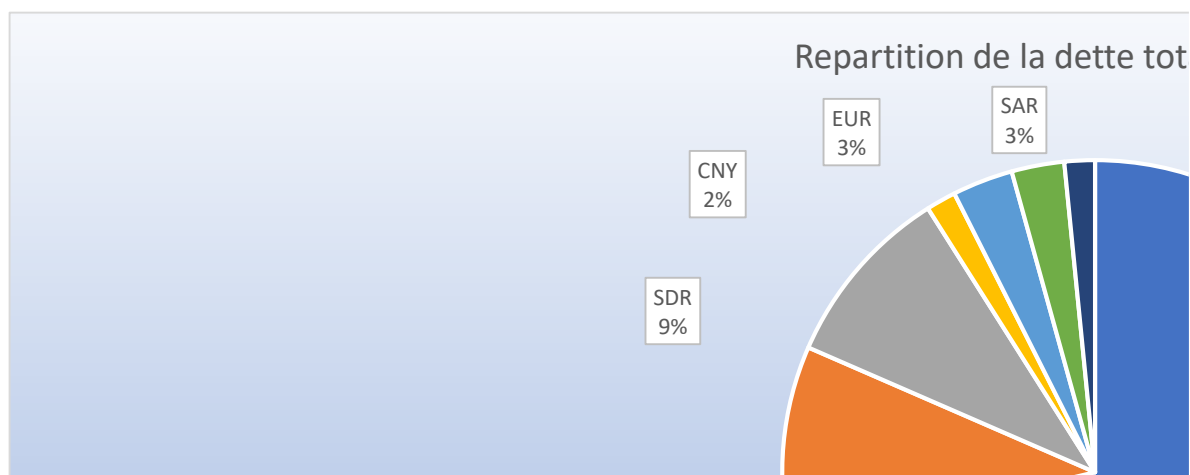
**Source :** MBEN / Direction de la dette et de la Trésorerie, données du logiciel SYGADE

A la lumière de ce graphique, le constat est que l'endettement intérieur revient en grande partie aux détenteurs des titres publics qui sont principalement les banques commerciales. Il importe de noter que la dette envers la BRB inclut le montant des avances ordinaires à fin décembre 2024 qui s'élèvent à 751,3 milliards de BIF.

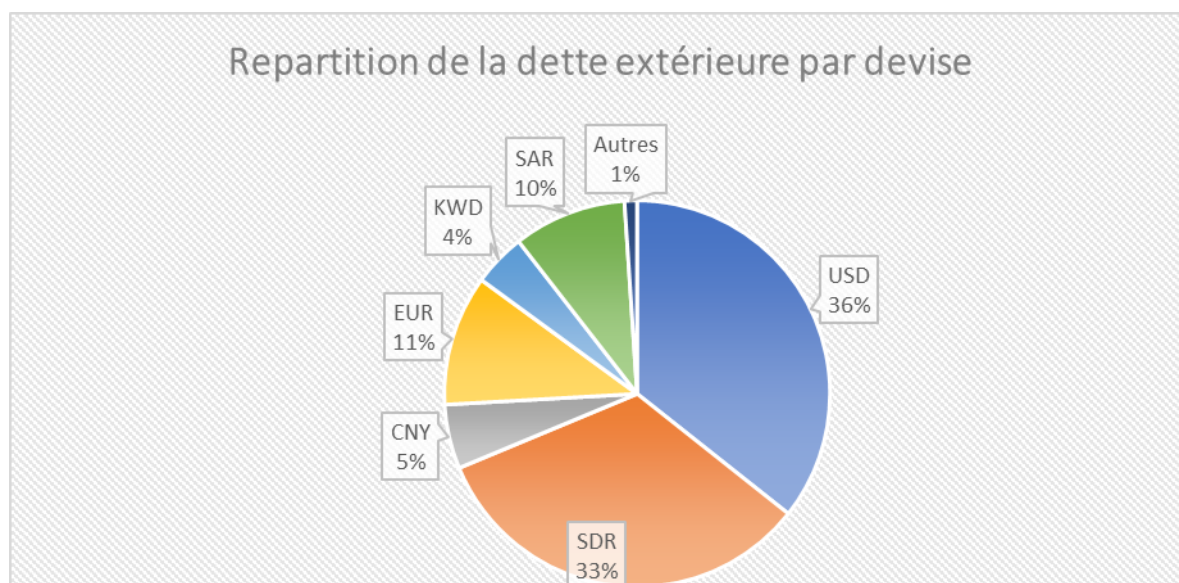
### I.3. Composition du portefeuille par Devise

Le portefeuille de la dette de l'administration centrale est libellé en plusieurs monnaies dont les plus importantes sont le BIF, le dollar US, Euro et le SAR.

**Figure 4 : Répartition de la dette totale de l'administration centrale et de la dette extérieure par devise.**



**Source : MBEN / Direction de la dette et de la Trésorerie, données du logiciel SYGADE**



**Source : MBEN / Direction de la dette et de la Trésorerie, données du logiciel SYGADE**

L'analyse de ces graphiques montre que pour la dette globale de l'administration centrale, le BIF occupe la première place avec 71% de l'encours à fin 2024, suivi du dollar américain 10% et du Droit de Tirage spéciaux (SDR) avec 9% comme le montre le premier graphique. L'analyse de la composition en devises de la dette extérieure montre que le dollar américain occupe la première place avec 36% suivi des Droits de Tirages Spéciaux (DTS) avec 33% (Monnaie d'emprunt auprès de la Banque Mondiale et le Fonds International de Développement agricole).

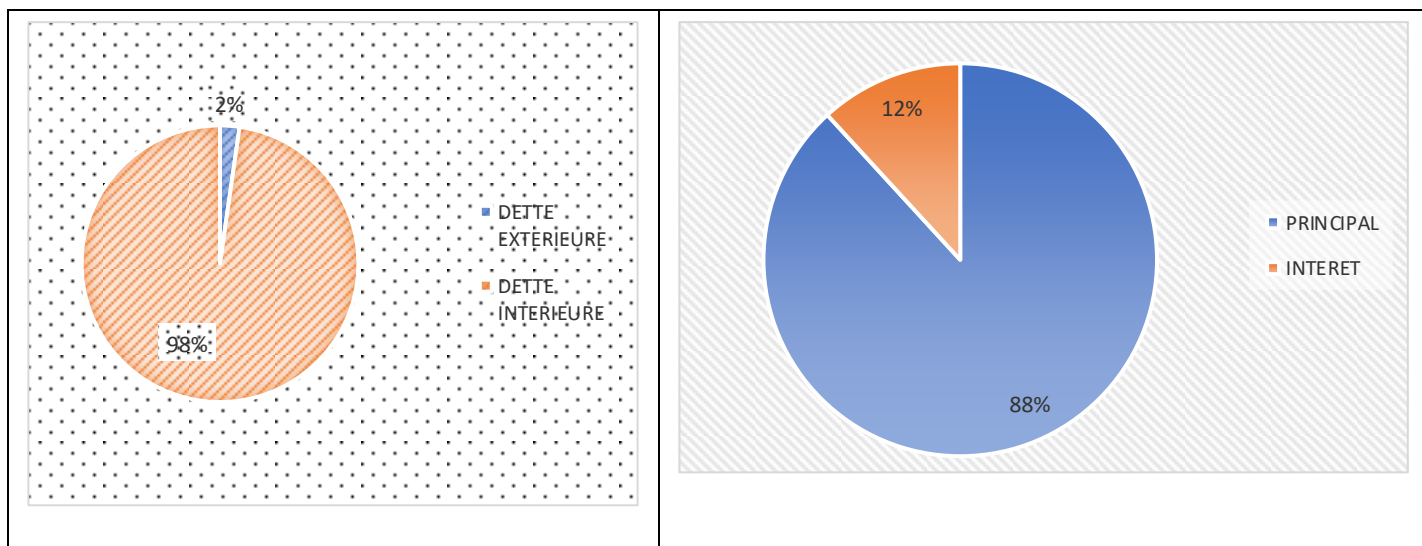
Il convient de noter que pour tous les prêts libellés en Droits de Tirages spéciaux, la monnaie de paiement est le dollar américain.

#### **I.4. Service de la dette contractée par l'administration centrale.**

Au cours de l'année 2024, l'Etat a déboursé 1 808,3 milliards de BIF au titre de remboursement de sa dette publique en principal et intérêt dont le montant de 41,1 milliards de BIF revient à la dette extérieure et 1 767,2 milliards de BIF exécuté au titre du remboursement de la dette intérieure soit respectivement 2% et 98%.

Le montant payé en principal s'élève à 1 594,8 milliards et les intérêts payés totalisent 213,5 milliards, soit respectivement 88% et 12%.

**Figure 5 : Répartition du Service de la dette par source et catégorie**



**Source :** MBEN / Direction de la dette et de la Trésorerie, données du logiciel SYGADE

A travers ces graphiques, il transparaît que la majeure partie du service de la dette est payée en faveur des créanciers intérieurs.

#### **I.5. Arriérés de paiement de la dette extérieure**

Au cours de l'exercice sous-analyse, le Burundi a accumulé des arriérés de paiement du service de la dette extérieure sur les échéances courantes intervenues en 2024. Ainsi, le montant du service de la dette non réglé s'élève à 72,1 milliards de BIF soit 24,7 millions d'USD.

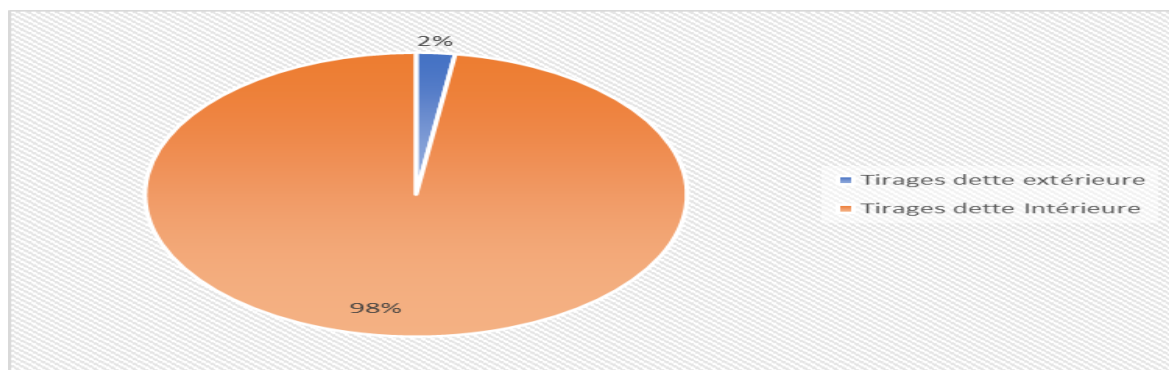
#### **I.6. Arriérés budgétaires**

Durant l'année 2024, les arriérés budgétaires s'élèvent à 108,7 milliards de BIF portant sur les montants non payés aux prestataires de biens et services durant la période sous analyse.

#### **I.7. Tirages sur la dette contractée par l'administration centrale.**

Au cours de l'année 2024, un montant de 2 069,8 milliards de BIF a été mobilisé par le Burundi réparti en 47,8 milliards de BIF, soit 2%, qui constituent les décaissements sur financement extérieur et 2 022,0 milliards de BIF, soit 98%, de financement intérieur.

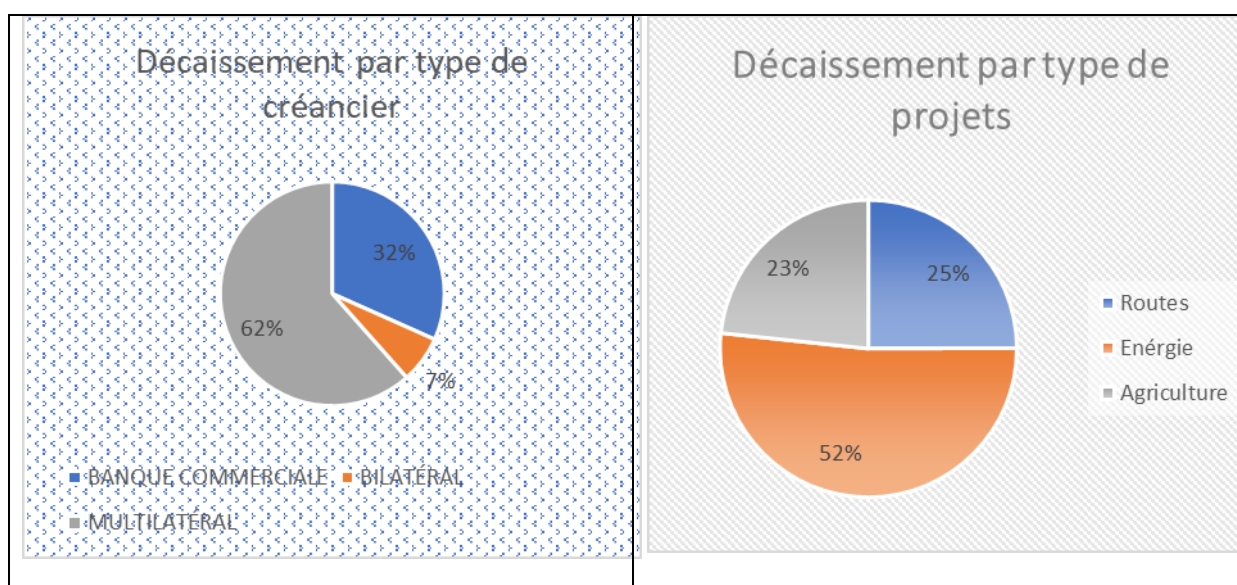
**Figure 6 : Répartition des décaissements par source de dette**



**Source :** MBEN /Direction de la dette et de la Trésorerie,

**Au niveau des décaissements sur financement extérieur,** la majeure partie du montant a été décaissée pour l'exécution des projets énergétiques pour un montant de 24,7 milliards de BIF, suivi des projets de réhabilitation des infrastructures routiers soit un montant de 11,9 milliards de BIF et enfin les projets agricoles pour un montant de 11,2 milliards de BIF.

**Figure 7 : Répartition des décaissements de la dette extérieure par type de projets.**



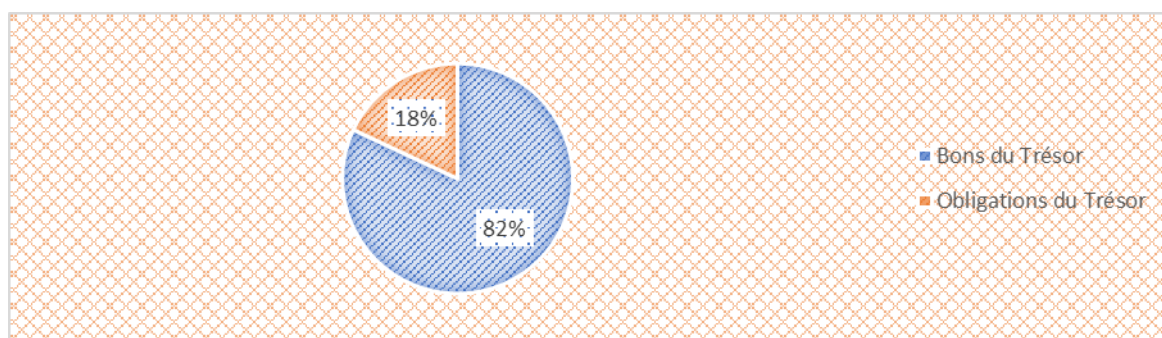
**Source :** MBEN /Direction de la dette et de la Trésorerie,

A travers ces graphiques, il ressort que le Burundi recourt beaucoup plus aux créanciers multilatéraux pour financer ses projets de développement.

**S'agissant de la dette intérieure,** la mobilisation des financements par émission des titres du trésor représente 62%, les avances ordinaires représentent 37% et autres (financement de la campagne café) pour 1% du financement total.

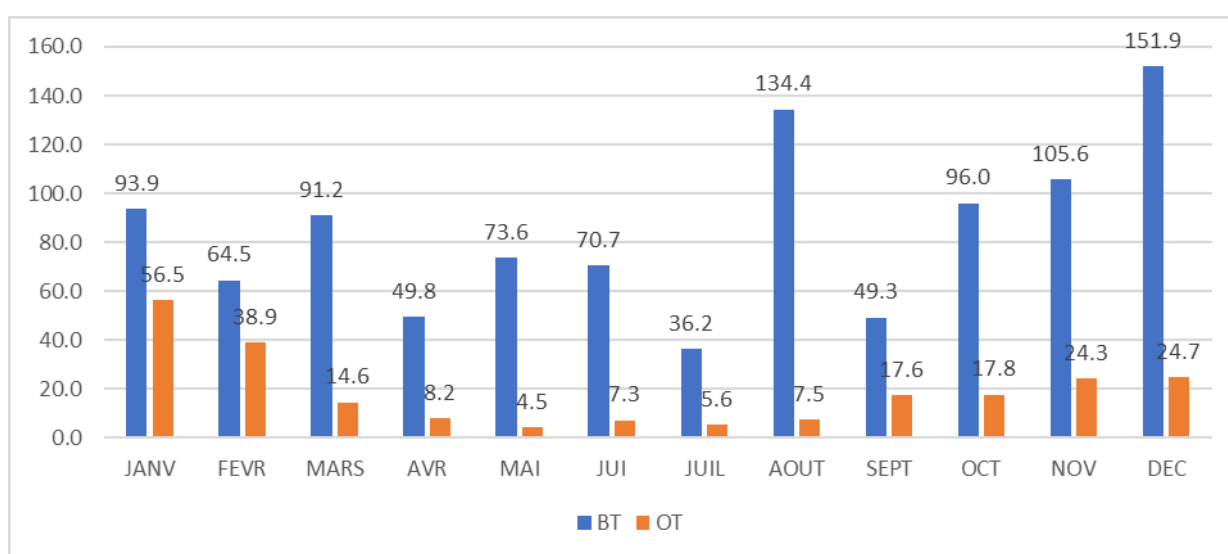
Au niveau du financement par émission des titres du trésor, les obligations du trésor représentent 18% alors que les bons du trésor représentent 82 % du total des émissions de l'exercice 2024. Ce qui montre que les investisseurs ont beaucoup plus une préférence sur le court terme.

**Figure 8 : Répartition des émissions par instrument**



**Source :** MBEN / Direction de la dette et de la Trésorerie,

**Figure 9 : Répartition mensuelle des émissions des titres publics par maturité**



**Source :** MFBN/ Direction de la dette et de la Trésorerie,

L'analyse des résultats mensuels d'adjudication confirme encore une fois la préférence des investisseurs des titres à court terme sur toute l'année c'est-à-dire les bons du trésor.

### **I.8. Nouveaux engagements**

Au cours de l'exercice 2024, aucun accord de financement extérieur n'a été signé.

## **II. ANALYSE COÛT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE EXISTANT DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN DECEMBRE 2024**

L'analyse coût et risques du portefeuille permet d'apprécier les principales vulnérabilités en termes de coût et risques associées au portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale à fin décembre 2024.

**Tableau 2 : Indicateurs de coûts et risques de la dette existante contractée par l'administration centrale à fin décembre 2024**

Indicateurs de risque		Dettes extérieures	Dettes intérieures	Dettes Totales
Montant (en milliards de BIF)		2038.8	5871.1	7909.8
Montant (en millions de USD)		703.6	1749.5	2453.0
Dettes Nominale en pourcentage du PIB		15,0	43,1	58,1
VA en pourcentage du PIB		13.0	44.1	57.1
Coût de la dette	Paiements des intérêts en pourcentage du PIB	0.2	2.4	2.5
	TI, moyenne pondérée (%).	1.0	5.4	4.1
Risque de Refinancement	ATM (années)	8.7	10.0	9.6
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du total)	5.5	25.8	19.1
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	1.2	11.4	12.5
Risque de taux d'intérêt	ATR (années)	8.7	10.0	9.6
	Dettes dont le taux doit être révisé dans un an (% du total)	5.5	25.8	19.1
	Dettes à taux fixe incluant Bons du Trésor (% du total)	100.0	100.0	100.0
	Bons du Trésor (% du total)	0.0	12.5	8.4
Risque de taux de change	Dettes en devise (% de la dette totale)			26,1
	Dettes en devises à court terme (% des réserves)			9.3

**Source : MFBEN : Calculs dans le Modèle SDMT**

### II.1. Coût du portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale

Le coût moyen pondéré du portefeuille de la dette de l'administration centrale à fin décembre 2024 est estimé à 4,1%. Il est obtenu par la moyenne pondérée du taux de la dette intérieure (5,4%) et celui de la dette extérieure (1%).

Le coût du portefeuille de la dette est modéré, car il est dominé en grande partie par des prêts extérieurs obtenus sur un guichet concessionnel dont les conditions de financement sont les plus favorables, et par la dette intérieure contractée à des conditions relativement favorables.

### II.2. Risques associés au portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale

Les risques associés au portefeuille de la dette sont évalués sous trois dimensions à savoir :

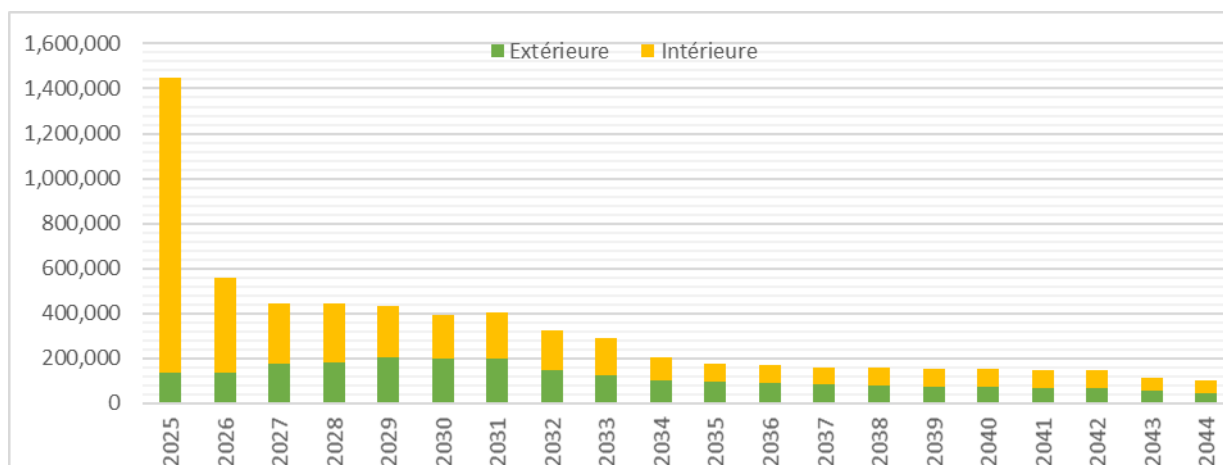
- le risque de refinancement ;
- le risque de taux d'intérêt ;
- le risque de taux de change.

#### II.2.a. Risque de refinancement.

Il ressort du tableau ci-haut que la durée de vie moyenne à l'échéance du portefeuille (ATM) est de 9,6 ans dont 8,7 ans pour la dette extérieure et 10 ans pour la dette intérieure. Cette durée de vie moyenne relativement longue s'explique par le fait que la dette envers la BRB représentant une grande proportion du portefeuille est remboursée sur une longue durée et de surcroît la dette extérieure est dominée par les créanciers multilatéraux accordant des financements sur des longues maturités.

Cependant, la dette arrivant à l'échéance dans un an en % du total atteint 19,1% (dont 25,8% pour la dette intérieure contre 5,5% pour la dette extérieure) génère des pressions de financement.

**Figure 10 : Profil de remboursement de la dette publique à fin décembre 2024  
(millions de BIF)**



**Source : MFBN/ Obtenu du Modèle SDMT**

Il ressort de ce graphique que le profil de remboursement est marqué par le poids de la dette intérieure sur toute la période avec un accès particulier sur les cinq prochaines années.

### **II.2.b. Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt n'est pas une préoccupation majeure pour le Burundi du fait que tout le portefeuille de la dette du Burundi est à taux fixe. La vulnérabilité du portefeuille au taux d'intérêt pourrait provenir du montant de la dette intérieure et extérieure arrivant à échéance dans un an soit 19,1% qui seront refinancés en 2025.

Le résultat de l'analyse montre que le taux d'intérêt moyen du portefeuille de la dette devrait être révisé en moyenne (ATR) dans 9,6 ans. Cependant, le constat est que 25,8% de la dette intérieure atteint l'échéance dans un an contre 5,5 % pour la dette extérieure, et leurs taux d'intérêts pourraient être révisés au bout d'une année, exposant ainsi le portefeuille au risque de taux d'intérêt.

### **II.2.c. Risque de taux de change**

Le risque de taux de change représente l'exposition du portefeuille aux variations du taux de change des principales devises dans lesquelles est libellée la dette extérieure. Il est mesuré par le pourcentage de la dette libellé en devises étrangères par rapport à la dette totale.

Au 31 décembre 2024, 26,1 % de la dette totale est libellée en devises étrangères. La volatilité au taux de change provient des paiements des échéances de la dette extérieure, ce qui a des implications budgétaires évidentes en ce sens que les prévisions des paiements en monnaies étrangères augmentent consécutivement suite à cette fluctuation.

## **III. DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET DES COLLECTIVITES LOCALES, PRÊTS RETROCEDES ET GARANTIES**

Ce chapitre présente d'une part, la situation d'endettement des entreprises publiques avec ou sans garantie de l'Etat et la situation de la dette rétrocédée, d'autre part, l'endettement des collectivités locales (communes) selon l'ancien découpage administratif et enfin, les arriérés envers les entreprises publiques et les collectivités locales.

### III.1. Situation d'endettement des entreprises publiques

Le stock de la dette des entreprises publiques au 31.12.2024 s'élève 1 152,3 milliards de BIF, hormis la dette garantie et la dette rétrocedée, représentant les dettes dues aux fournisseurs de biens et services pour un montant de 284,8 milliards soit 24,5%, la dette représentant des prêts contractés aux divers créanciers pour 202,2 milliards soit 17,6% et enfin les autres comptes à payer (dette envers OBR, institutions de sécurité sociale, factures d'eau et électricité, envers le personnel ..... ) totalisant 668,2 soit 58, %.

### III.2. Situation des prêts rétrocedés par l'Etat

La situation des prêts rétrocedés par l'Etat se présente dans le tableau ci-après :

**Tableau 3 : Encours de la dette rétrocedée**

Bénéficiaire	Montant en milliards de Bif	Créancier	Projet
REGIDESO	186,57	BEI	JIJI MULEMBWE
ONATEL	15,90	EBC	BUJA METROPOLITAIN
SINELAC	150,22	IDA ET FED	CENTRAL RUZIZI II
<b>TOTAL</b>	<b>352,70</b>		

**Source : MFBN/ Données fournis par les entreprises**

Il sied de souligner que les entreprises bénéficiaires de la rétrocession n'honorent pas leur engagement envers l'Etat pour des raisons liées essentiellement à la Trésorerie et d'autres soulignent que les projets objet de prêt rétrocedé n'ont pas encore commencé de générer des ressources nécessaires pour faire face aux échéances courantes.

### III.3. Situation de la dette garantie

L'Etat a accordé sa garantie à l'Office National des Télécommunications dans le cadre de l'exécution du projet de Modernisation du réseau ONAMOB. Les prêts sont contractés auprès de HUAWEI et à la BANCOBU. Le prêt de la BANCOBU a été totalement amorti.

**Tableau 4 : Encours de la dette garantie à fin décembre 2024**

Entreprise	Encours en milliards de BIF	Créanciers	Projet
ONATEL	73, 15	HUAWEI	ONAMOB

**Source : MFBN/ Données fournis par ONATEL**

### III.4. Arriérés envers les entreprises publiques

A fin 2024, un montant global dû aux entreprises publiques s'élève à 389,1 milliards de BIF représentant le montant non encore recouvré au 31 décembre 2024

### III.4. Situation d'endettement des collectivités locales

Au 31.12.2024, le stock de la dette des collectivités locale s'élève 10,7 milliards de BIF constitué en grande partie par des prêts (dette accordée par l'Etat au profit des Coopératives collinaires) pour un montant de 3,9 milliards de BIF soit 36,4%, dettes fournisseurs pour 3,8 milliards de BIF soit 35,5% et les autres comptes à payer représentant les impôts et taxes ainsi que les contributions à la MFP et à l'INSS pour un montant de 3 milliards de BIF soit 28%.

### **III.5. Situation des arriérés envers les collectivités locales**

A la fin de l'exercice sous analyse, le montant total de 52,5 milliards de Bif est enregistré comme arriérés envers les collectivités locales. Ce montant est constitué en grande partie par des prêt accordés par les communes aux coopératives collinaires, les manquants de perception, les arriérés de taxe annuel sur les pylônes appartenant à LUMITEL, LEO et ONAMOB, impôts fonciers, exploitation des espaces publics, et autres créances.

### **IV. CONCLUSION**

A l'issue de ce rapport, le lecteur pourra constater que la dette intérieure occupe une place prépondérante dans le portefeuille de la dette contractée par l'administration centrale.

Le renforcement des relations multilatérales et bilatérales envers nos partenaires techniques et financiers contribuerait à réduire l'expansion de la dette intérieure.

Le paiement du service de la dette publique doit être assuré à bonne date afin de limiter les effets néfastes de l'accumulation des arriérés sur l'économie. Des mécanismes de recouvrement des arriérés envers les entreprises publiques et les collectivités locales devraient être mises en place pour garantir le remboursement de la dette due par ces institutions.

## LISTE DES ANNEXES

### **Annexe 1 : ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE PAR CREANCIER ET TYPE DE CREANCIER AU 31.12.2024 EN MILLIARDS DE BIF**

*Tableau 5 : Encours de la dette extérieure par créancier et type de créancier au 31.12.2024 en milliards de BIF*

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>BANQUE COMMERCIALE</b>	<b>273,6</b>
EBC	110,3
EBI	163,3
<b>BILATÉRAL</b>	<b>299,0</b>
FDS KOWEIT	90,9
FDS SAOUDIEN	194,6
Lybie	13,5
<b>MULTILATÉRAL</b>	<b>1 466,1</b>
BADEA	212,0
BEI	209,8
FAD	90,6
FIDA	76,2
IDA	316,2
OFID	269,6
FMI	291,8
<b>TOTAL</b>	<b>2038,8</b>

*Source : MF BEN/Direction de la dette et de la Trésorerie*

### **ANNEXE 2 : ENCOURS DE LA DETTE INTERIEURE AU 31.12.2024 EN MILLIARDS DE BIF**

*Tableau 6 : Encours de la dette intérieure au 31.12.2024 en milliards de bif*

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>BRB</b>	<b>2 846,3</b>
CONV 2014	116,1
CONV 2016	226,6
CONV 2010	94,0
CONV 2019	199,4
CONV 2022	266,4
PNSEB	200,0
CONV ALLOCATION DTS	397,3
PROGR SUBVENTION ANGRAIS 2022	100,0
CONV 2023	315,0
CONV 2024	153,9
CONV CAMPAGNE CAFE	26,2
AVANCES ORDINNAIRES	751,3
<b>BANQUE COMMERCIALE</b>	<b>25,5</b>
CRDB	25,5

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>TITRES DE CREANCES</b>	<b>2 999,3</b>
BT13	107,5
BT26	199,6
BT52	335,8
OT02	227,4
OT03	157,9
OT04	118,0
OT05	121,7
OT06	152,8
OT07	184,5
OT08	152,8
OT09	169,9
OT10	371,4
<b>TOTAL DI</b>	<b>5 871,1</b>

*Source : MFBEN/Direction de la dette et de la Trésorerie*

### **ANNEXE 3 : SERVICE DE LA DETTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE AU COURS DE L'ANNEE 2024 EN MILLIARDS DE BIF**

*Tableau 7 : Montant payé au titre du service de la dette en milliards de bif*

DETTE EXTERIEURE	PRINCIPAL	32,7
	INTERET	8,3
<b>TOTAL SERVICE DETTE EXTERIEURE</b>		<b>41,1</b>
DETTE INTERIEURE	PRINCIPAL	1 562,1
	INTERET	205,1
<b>TOTAL SERVICE DETTE INTERIEURE</b>		<b>1 767,2</b>
SERVICE TOTAL	PRINCIPAL	1594,8
	INTERET	213,5
<b>TOTAL SERVICE</b>		<b>1 808,3</b>

*Source : MFBEN/Direction de la dette et de la Trésorerie*

### **ANNEXE 4 : MONTANT MOBILISÉ (TIRAGES) SUR FINANCEMENT EXTÉRIEURE EN MILLIARDS DE BIF**

*Tableau 8 : Montant mobilisé (tirages) sur financement extérieure en milliards de bif*

<b>INSTITUTION/PROJET</b>	<b>SITUATION 31/12/2024</b>
<b>BANQUE COMMERCIALE</b>	<b>15,15</b>
<b>EBI</b>	<b>15,15</b>
CENTRALE HYDROELECTR. KABU 16	15,15
<b>BILATÉRAL</b>	<b>3,24</b>
<b>FDS SAUDIEN</b>	<b>3,24</b>
BURURI-GAKUBA PROJECT	1,41
RUMONGE-NYANZA LAC ROAD	1,83

<b>INSTITUTION/PROJET</b>	<b>SITUATION 31/12/2024</b>
<b>MULTILATÉRAL</b>	<b>29,43</b>
<b>BADEA</b>	<b>11,26</b>
Projet D'ELECTRIFICATION RURALE de Kirundo	5,82
REH ET RENF DES INFRASTR ELEV	0,47
ROUTE BURURI-GITEGA	2,80
ROUTE RUMONGE-NYANZA LAC	2,17
<b>FIDA</b>	<b>2,09</b>
PIPARV-B	1,74
PRODER	0,35
<b>OFID</b>	<b>16,07</b>
BURURI-GAKUBA ROAD	3,72
FOOD SECURITY AND RURAL DVPT	0,37
PIPARV-B	8,22
PROJET d'électrification rurale de KIRUNDO	3,77
<b>TOTAL TIRAGES</b>	<b>47,81</b>

*Source : MFBN/Direction de la dette et de la Trésorerie*

#### **ANNEXE 5 : MONTANT MOBILISÉ SUR LE MARCHÉ INTÉRIEURE EN BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR**

*Tableau 9 : Montant mobilisé sur le marché intérieur en bons et obligations du Trésor*

<b>SERIE</b>	<b>MONTANT</b>
BT13	302,7
BT26	390,5
BT52	323,8
<b>TOTAL BT</b>	<b>1 017,0</b>
OT02	124,1
OT03	36,3
OT04	14,0
OT05	10,0
OT06	7,2
OT07	9,0
OT08	1,5
OT09	0,9
OT10	24,5
<b>TOTAL OT</b>	<b>227,5</b>
<b>TITAL EMISSION</b>	<b>1 244,5</b>

*Source : MFBN/Direction de la dette et de la Trésorerie*

## ANNEXE 6 : ARRIERES DU SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE AU 31.12.2024

**Tableau 10 : Arriérés du service de la dette extérieure au 31.12.2024**

Date D'échéance	CREANCIER	PROJET	Libellé	Devises de paiement	Montant en devises de paiement	Devises /USD	Arriérés en USD	ARRIERES EN BIF
08/05/2023	EBI	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Principal	\$	3519013,94	1	3 519 013,94	10 257 045 881,62
08/05/2023	EBI	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Intérêts	\$	729159,7	1	729 159,70	2 125 318 235,58
08/11/2023	EBI	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Principal	\$	3519013,94	1	3 519 013,94	10 257 045 881,62
08/11/2023	EBI	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Intérêts	\$	699455,17	1	699 455,17	2 038 736 956,76
01/03/2024	FSD	Allègement de la Dette	Intérêts	SAR	592693,46	0,266638	158 034,60	460 631 346,82
15/03/2024	OFID	ROUTE RUMONGE NYANZA-LAC	Principal	\$	666660	1	666 660,00	1 943 147 235,00
15/04/2024	OFID	PRODEFI	Principal	\$	397330	1	397 330,00	1 158 117 617,50
15/04/2024	OFID	PTRPC	Principal	\$	306580	1	306 580,00	893 604 055,00
15/04/2024	OFID	Route Kirundo-Gasenyi	Principal	\$	294740	1	294 740,00	859 093 415,00
15/04/2024	OFID	Electrification Rural de Kirundo	Principal	\$	290160	1	290 160,00	845 743 860,00
08/05/2024	EBI	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Principal	\$	3519013,94	1	3 519 013,94	10 257 045 881,62
08/05/2024	EBI	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Intérêts	\$	670514,67	1	670 514,67	1 954 382 634,38
15/05/2024	OFID	Rte-Bubanza-Ntamba-Ndora	Principal	\$	247860	1	247 860,00	722 449 935,00
15/05/2024	OFID	RTE Bururi Gakuba	Principal	\$	500000	1	500 000,00	1 457 375 000,00
15/05/2024	OFID	Food Security and Rural Developement	Principal	\$	671970	1	671 970,00	1 958 624 557,50
15/08/2024	OFID	Intensific agricole et réduction vulnérabilité	Intérêts	\$	39528,52	1	39 528,52	115 215 753,67
15/08/2024	OFID	IPTE II	Intérêts	\$	43958,7	1	43 958,70	128 128 620,83
15/08/2024	OFID	IPTE II	Principal	\$	243910	1	243 910,00	710 936 672,50
15/08/2024	OFID	Route Bubanza-Ntamba Suppl	Principal	\$	330619	1	330 619,00	963 671 730,25
15/09/2024	OFID	PRODEFI II	Principal	\$	183513	1	183 513,00	534 894 516,75
15/10/2024	OFID	Allègement de la Dette	Intérêts	\$	6033,17	1	6 033,17	17 585 182,26
15/10/2024	OFID	PTRPC	Intérêts	\$	24528,34	1	24 528,34	71 493 979,02
15/10/2024	OFID	PRODEFI	Intérêts	\$	59600,5	1	59 600,50	173 720 557,38
15/10/2024	OFID	Route Kirundo-Gasenyi	Intérêts	\$	70736,4	1	70 736,40	206 178 921,90
15/10/2024	OFID	Electrification Rural de Kirundo	Intérêts	\$	77418,42	1	77 418,42	225 655 339,70
15/10/2024	OFID	Allègement de la Dette	Principal	\$	166660	1	166 660,00	485 772 235,00
15/10/2024	OFID	OFID 1175 Projet Route Kirundo-Gasenyi	Principal	\$	294740	1	294 740,00	859 093 415,00
15/10/2024	OFID	OFID 1176 P PTRPC	Principal	\$	306580	1	306 580,00	893 604 055,00
15/10/2024	OFID	Electrification Rural de Kirundo	Principal	\$	348680	1	348 680,00	1 016 315 030,00
15/10/2024	OFID	PRODEFI	Principal	\$	397330	1	397 330,00	1 158 117 617,50
22/10/2024	OFID	Importation Produits Pétroliers	Intérêts	\$	3650,16	1	3 650,16	10 639 303,86
22/10/2024	OFID	Importation Produits Pétroliers	Principal	\$	69230	1	69 230,00	201 788 142,50
08/11/2024	EXIM BANK O	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Principal	\$	3519013,94	1	3 519 013,94	10 257 045 881,62
09/11/2024	EXIM BANK O	Centrale Hydroélectrique sur Kaburantwa (KABU16)	Intérêts	\$	755 585,62	1	755 585,62	2 202 343 185,90
15/11/2024	OFID	Route Bujumbura-Nyamitanga	Intérêts	\$	60570,02	1	60 570,02	176 546 465,80
15/11/2024	OFID	Route-Bubanza-Ntamba-Ndora	Intérêts	\$	61966,3	1	61 966,30	180 616 272,93
15/11/2024	OFID	Route Bururi Gakuba	Intérêts	\$	77942,88	1	77 942,88	227 184 009,48
15/11/2024	OFID	Food Security and Rural Dvlpmt	Intérêts	\$	141113,14	1	141 113,14	411 309 524,82
15/11/2024	OFID	Route Bujumbura-Nyamitanga	Principal	\$	191845	1	191 845,00	559 180 213,75
15/11/2024	OFID	Route-Bubanza-Ntamba-Ndora	Principal	\$	247860	1	247 860,00	722 449 935,00
15/11/2024	OFID	Food Security and Rural Dvlpmt	Principal	\$	671970	1	671 970,00	1 958 624 557,50
15/12/2024	OFID	DEVELOPPEMENT RURAL	Intérêts	\$	10600,6	1	10 600,60	30 898 098,85
15/12/2024	OFID	DEVELOPPEMENT RURAL	Principal	\$	132500	1	132 500,00	386 204 375,00
							24 727 189,67	72 073 576 087,10

**Source : MFBN/Direction de la dette et de la Trésorerie**